

100% DÉDUCTIBLES **DE VOS REVENUS FONCIERS**

Grille tarifaire

À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

Frais de location appartement

- Honoraires d'entremise Frais ponctuels

- Honoraire de location : recherche, sélection et validation des candidatures auprès des compagnies d'assurance // Visites // Mise en place des locataires // Rédaction du bail (loi ALUR, en fonction de la zone du bien)

- Forfait état des lieux d'entrée (loi ALUR)

- Éléments pour la déclaration des revenus fonciers

- Livraison, suivi des réserves et délcaration H2

100€ TTC

8€/10€/12€/m2 TTC

3€/m²TTC

100€/an TTC 200€/anTTC la première année

courants

- Honoraires de gestion

Taux de gestion 7,8% TTC

(honoraires sur les encaissements)

Assurances

- Garantie des loyers impayés
- Copropriétaire non occupant

2,35% TTC des encaissements

Appartement 75€/an Stationnement isolé 69€/an

Conditions particulières du mandat

- Sur demande, présence aux Assemblées Générales des copropriétaires
- Clôture des dossiers en cas de résiliation anticipée
- Diagnostic ERP (à chaque relocation et si nécessaire)
- Honoraire à la vacation pour ouverture de porte exceptionnelle si absence de locataire

210€ TTC / pouvoir

80€ TTC

15€ TTC

100€ TTC / heure

100% DÉDUCTIBLES **DE VOS REVENUS FONCIERS**

Offre commerciale

Mise en place du premier locaire offerte

